



Disponibilité d'office pour raison de santé

Par **Charmeli**, le **22/01/2021** à **00:04**

Bonjour,

Je suis ASH titulaire et j'ai été opérée d'une tendinopathie de quervain qui a été reconnue comme maladie professionnelle. Cela va faire 2 ans que je suis en arrêt. J'ai été placée en disponibilité d'office pour raison de santé. Le comité médical a reconnu mon inaptitude à un poste dans les soins avec non port de charge. Je postule sans cesse sur les mobilités dans l'administratif mais je reçois toujours une réponse négative. Mon administration me dit qu'il n'y a pas de poste à me proposer. Je perçois la moitié de mon salaire. Je ne sais plus quoi faire. Je souhaite reprendre le travail. Psychologiquement et financièrement c'est très difficile.

Merci de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **22/01/2021** à **08:26**

Bonjour,

Qu'en pensent vos représentants du personnel ou vos délégués syndicaux ?